

RN2 : la position du Président du Département

Elisabeth BORNE, Ministre des transports était dans l'Aisne ce mardi 16 avril pour confirmer les engagements pris par le Président de la République pour le département de l'Aisne, en particulier pour la mise en 2 x 2 voies de la RN2.

Au cours d'une réunion de travail, Nicolas FRICOTEAUX, après avoir rappelé la forte implication de la Région et de son président Xavier BERTRAND, est intervenu pour demander à ce que les 17,2 millions d'euros prévus pour les trois prochaines années soient affectés dans la partie Aisne du tracé.

Cette proposition a été validée à l'unanimité, y compris par les élus du Nord qui bénéficieront quant à eux du contournement d'AVESNES SUR HELPE.

En revanche, quelle partie de la RN2 entre LAON et LA FLAMENGRIE sera aménagée dans le cadre de cette enveloppe ? Il est encore trop tôt pour pouvoir affirmer un choix définitif.

En effet, la mise à 2 x 2 voies totale de l'axe nécessite des travaux de grande ampleur, avec de nombreux contournements d'agglomérations et donc l'inscription de crédits budgétaires conséquents (plusieurs centaines de millions d'euros).

Il est donc nécessaire, d'une part, de programmer ces crédits d'ampleur sur une durée adaptée et, par ailleurs, de définir un nouveau tracé de la RN2 incluant l'ensemble de ces contournements.

Des démarches administratives lourdes, en l'occurrence un débat public qui nécessitera du temps, sont nécessaires compte tenu de l'envergure du chantier.

En conséquence, les premiers 17,2 millions fléchés sur 3 ans, comme le prévoit

le pacte, devront être affectés sur des portions de la voie ne risquant pas d'être remises en cause par le tracé définitif que l'on ne connaît pas encore.

C'est pourquoi, Nicolas FRICOTEAUX a sollicité du Préfet de l'Aisne qu'il organise une réunion technique, réunissant les services de l'Etat, la Région, le Département et les élus concernés afin de permettre à tous d'être au même niveau de compréhension des problématiques et des enjeux.

Par anticipation, sachant que la partie nord de l'axe nécessitera très certainement une modification du tracé plus conséquente que la partie sud, le Président du département, sans pour autant affirmer une préférence, mais plutôt dans une perspective pragmatique, a proposé que si la partie Laonnoise devait être retenue pour les premiers travaux, il serait tout de même important de réaliser rapidement quelques aménagements pour faciliter le trafic sur la partie Thiérache.

En tout état de cause, cette réflexion doit se poursuivre à la lumière des impératifs techniques et juridiques qui seront déterminants pour que les élus puissent effectuer des choix éclairés dans les semaines à venir.

En effet, le contribuable ne comprendrait certainement pas que des moyens conséquents soient déployés sur des portions de la RN2 qui deviendraient inutiles dès lors que le tracé final ne les inclurait pas.

Le temps est donc à la réflexion, ce qui n'enlève rien à la détermination de tous les élus d'avancer vite (et bien !) sur ce dossier majeur pour le département qu'est la RN2.